

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture des discothèques

Laon, le 8 décembre 2021

Par décret du 7 décembre 2021, à compter **du 10 décembre 2021 (6 heures) et pour une période allant jusqu'au 6 janvier 2022 inclus**, les discothèques (établissements recevant du public de type P) sont fermées au public.

Les activités de danse sont également interdites dans les bars, restaurants et débits de boissons.